

Le Portail

#218
automne
2022

Magazine municipal de Villeneuve-lès-Maguelone



DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT P06

Réunion publique d'information, le 17 novembre

P07

Un label pour valoriser les initiatives citoyennes

P12

Fêtons ensemble les 30 ans du centre Bérenger de Fré dol

P18

Politique agricole et alimentaire : le diagnostic est terminé

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE





SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15
34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX
04 67 69 75 75

Services administratifs :

- du lundi au vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil est ouvert
jusqu'à 19h, sur rendez-vous
uniquement (pour l'état civil et
l'urbanisme)

CCAS

Maison de la Solidarité
101, boulevard des Écoles
04 67 69 04 04

PETITE ENFANCE

Crèche A petits pas - 04 67 69 94 95
1, rue de l'Orée du Littoral

PÔLE CULTURE / FESTIVITÉS / PROTOCOLE

Centre culturel Bérenger de Frérol

235, boulevard des Moures
04 67 69 58 00
Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/18h

PÔLE FAMILLE

2, place des Héros
Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95
Extrascolaire : 04 67 69 75 70
Païement/comptabilité : 04 67 69 75 87
• Lundi et jeudi : 8h30/12h
• Mardi : 8h30/12h - 14h/19h
• Mercredi et vendredi :
8h30/12h - 14h/17h30

POLICE MUNICIPALE

Rue des Cyclamens
04 67 69 75 72

RELAIS PETITE ENFANCE

04 67 69 04 05

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations
8, rue des Colibris
04 67 69 75 94
• Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/22h

SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85
Sur rendez-vous, le mercredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Permanence téléphonique tous les
jours sauf le jeudi

HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU

PARKING OUVERT

PASSERELLE :

Jusqu'au 31 octobre,
. du lundi au vendredi : 11h/17h30
. le week-end : 10h/17h30

Du mois de novembre 2022

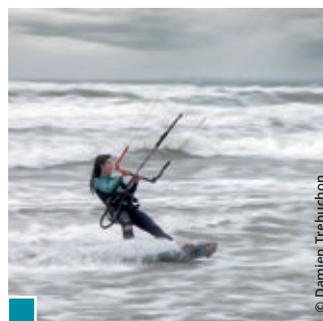
au mois de mars 2023 :

. du lundi au vendredi : 11h/17h
. le week-end, ainsi que les 1^{er} et 11
novembre : 10h/17h

Attention ! Service non assuré les 25
décembre 2022 et 1^{er} janvier 2023.

Au fil des pages

- 4 ■ Retour en images
- 6 ■ Quoi de neuf ?
- 12 ■ Vivre Ensemble
- 15 ■ Villeneuve s'équipe
- 16 ■ Villeneuve responsable
- 22 ■ Patrimoine
- 24 ■ Tribunes de l'opposition
- 25 ■ Zoom sur les associations
- 33 ■ À voir, à faire



Le Portail,
magazine municipal de
Villeneuve-lès-Maguelone
est une publication bimestrielle
de la mairie de
Villeneuve-lès-Maguelone.

Directrice de publication :
Véronique Négret : 04 67 69 75 78
Crédits photos : © Service
communication, Service
événementiel, Envato elements et
Adobe Stock, sauf mention

Régie publicitaire : 04 67 69 75 74
Création originale : Brandie
Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe
ISSN 1274-59-60 - Dépôt légal à parution

- ÉDITO -



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Vous avez été très nombreux à participer aux différents rendez-vous festifs proposés cet été, dans notre ville. Un grand merci aux services municipaux, associations et partenaires institutionnels unis dans l'organisation de ces beaux moments de partage qui se sont prolongés, au début de l'automne, avec le festival Les Palabrasives. Toutes ces occasions privilégiées de rencontres ont apporté légèreté et joie dans nos vies ; des ingrédients dont nous avons plus que jamais besoin en cette période difficile marquée par la guerre, le dérèglement climatique et un contexte économique inquiétant.

La flambée des prix de l'énergie pèse sur tous les budgets et l'arrivée imminente de l'hiver suscite de l'inquiétude, en particulier dans les foyers les plus modestes. Il y a fort à parier, hélas, que les tarifs vont continuer d'augmenter pendant quelque temps encore, pour ne plus rebaisser par la suite.

Dans ces conditions, la maîtrise des dépenses se fait encore plus prégnante. Une bonne isolation du logement, un système de

chauffage plus économique figurent parmi les leviers les plus efficaces pour réduire durablement la facture. Montpellier Méditerranée Métropole propose un dispositif d'accompagnement technique et financier dénommé « Rénover pour un habitat durable et solidaire » à l'intention des propriétaires souhaitant améliorer l'efficacité énergétique de leur bien. Il s'adresse aux propriétaires occupants sous conditions de ressources et aux propriétaires bailleurs s'engageant à pratiquer un niveau de loyer « modéré » pendant six ans. Ce dispositif vise également à mobiliser le parc de logements vacants en aidant les propriétaires à rénover leur bien avant de le proposer à la location et à maintenir à leur domicile les propriétaires occupants et les locataires éprouvant des difficultés de mobilité, en les soutenant dans l'adaptation de leur logement.

Nous avons décidé de programmer une réunion publique d'information le 17 novembre à 18h30 (lire en page 6), pour vous présenter dans le détail les possibilités offertes par ce dispositif. Seront présents, à nos côtés, des représentants de la Métropole et ses partenaires, Urbanis et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC). Nous espérons vous retrouver nombreux à cette occasion, afin d'élaborer ensemble des solutions pour l'avenir de notre ville.

Tout comme les ménages, les collectivités sont lourdement impactées par les envolées des tarifs de l'énergie, d'autant qu'elles ne bénéficient pas, à ce jour, de bouclier tarifaire. Avec les services de la mairie, nous développons une stratégie destinée à réduire les consommations énergétiques des services municipaux. Elle va se matérialiser par une charte de sobriété notamment énergétique et la réalisation d'un diagnostic dans les bâtiments soumis aux obligations du décret tertiaire. A l'issue de ce diagnostic, nous réaliserons les travaux préconisés pour améliorer les performances énergétiques du patrimoine bâti communal.

Dans ce contexte, l'extinction de l'éclairage public, prévue pour débuter dans la nuit du 29 au 30 octobre (de minuit à 5 h), vient à point ! Même si, dans un premier temps, les économies d'énergie n'étaient pas notre seule motivation, il est évident qu'elles pèsent encore plus lourd, aujourd'hui, dans notre détermination !

Véronique Négret

Maire de Villeneuve-lès-Maguelone
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

Retour en images

Du 13 au 17 juillet

Pendant cinq jours, Villeneuve a vécu au rythme de sa fête locale.

PS : un grand merci aux citoyens à l'initiative des guirlandes drapeaux dans la Grand-rue !



5 et 6 août

Fête de la mer et de la plage : un retour triomphal.



21 août

Festival « L'étang suspendu » : parenthèse musicale enchantée avant la rentrée.



Du 25 au 28 août

Voyage des diplômés 2022 : au top, le séjour à Salou !



Retour en images

Du 26 au 28 août

Section Taurine : trente ans, ça se fête !



4 septembre

Fête des associations : c'est le temps fort de la rentrée villeneuvoise.

Du 9 au 11 septembre

Feria des Vendanges 2022 : assurément un très bon cru !



Du 16 septembre au 2 octobre

Festival Les Palabrasives : le bonheur retrouvé. Merci, Avis de Chantier !



18 septembre

Journées européennes du patrimoine : lancement de l'exposition sur l'histoire des Salins.



Des aides pour rénover votre logement



**Vous souhaitez rénover votre logement ?
Améliorer son confort ?
Réduire sa consommation énergétique ?**

Montpellier Méditerranée Métropole propose un dispositif d'accompagnement à destination des propriétaires privés souhaitant engager des travaux d'amélioration des conditions d'habitat et de son efficacité énergétique. Ce dispositif dénommé « Rénover pour un habitat durable et solidaire » fait l'objet d'une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). La Métropole en a confié la gestion à Urbanis, un opérateur spécialisé dans l'amélioration de l'habitat privé et l'animation des dispositifs opérationnels à destination des propriétaires privés.

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Aides financières mobilisables et dispositif d'accompagnement vous seront présentés lors d'une réunion publique d'information organisée conjointement par la Commune et la Métropole, **jeudi 17 novembre 2022 à 18h30**, à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau.

En présence de représentants de l'ALEC et d'Urbanis

LES ENJEUX DU DISPOSITIF

- la résorption des situations d'habitat dégradé et indigne ;
- le développement de produits locatifs adaptés aux plus modestes ;
- l'amélioration de la qualité et notamment de la performance énergétique des logements des ménages très modestes ;
- le maintien à domicile des personnes, notamment âgées, rencontrant des difficultés d'autonomie.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- **Les propriétaires occupants**, dont le niveau de ressources ne dépasse pas un certain seuil et qui s'engagent à occuper pour trois ans minimum leur logement construit depuis plus de 15 ans (sauf exception, par exemple en cas de travaux d'adaptation du logement d'une personne âgée ou handicapée).
- **Les propriétaires bailleurs** qui s'engagent à louer, pour une durée de 6 ans, à des ménages aux ressources modestes, en pratiquant un niveau de loyer « modéré » par rapport au loyer de marché observé sur la commune. Aucune condition de ressources n'est exigée pour le bailleur.
- **Les locataires**, pour des travaux d'autonomie.

TRAVAUX SUBVENTIONNABLES :

- Rénovation du logement ou transformation d'un local en logement ;
 - Économies d'énergie et de confort thermique ;
 - Adaptation du logement aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.
- ✓ Les travaux doivent être réalisés (pose et fourniture) par un artisan qualifié, enregistré au registre du commerce ou des métiers, Label RGE pour les travaux énergétiques. Ils ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt du dossier de demande de subvention.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU DISPOSITIF ?

Une équipe de conseillers pour calibrer et financer votre projet de travaux :

- optimisation technique du projet selon la nature des travaux et la réglementation des financeurs ;
- réalisation d'une évaluation énergétique avant/après travaux ;
- réalisation d'un diagnostic autonomie ;
- recherche et calcul des aides financières ;
- constitution des dossiers de demande de subvention (Anah, Caisses de retraite) et information sur les dispositions fiscales ;
- suivi jusqu'au paiement des aides financières.

L'accompagnement est gratuit, global et personnalisé.

— INTÉRÊT GÉNÉRAL —

Un label pour valoriser et accompagner les initiatives citoyennes



En vue de favoriser le déploiement d'initiatives citoyennes contribuant au bien commun, la Commune a décidé de créer le label « Action portée par les citoyens ». Celui-ci s'adresse à tous les porteurs de projets ou d'actions d'intérêt général : habitants, associations et entreprises ayant leur siège social dans la commune.

Ce label peut potentiellement accompagner tout projet, toute action relevant de la société civile, sous réserve de reposer sur l'un des concepts identifiés ci-dessous :

- le développement du lien social ;
- l'environnement, la transition écologique et le développement durable ;

- la culture et les traditions ;
- le vivre ensemble, la solidarité et le partage ;
- l'animation et l'éducation.

Au terme d'un processus de sélection mené conjointement par la Commune et des représentants de la société civile, les projets retenus seront soutenus par la mairie de Villeneuve-lès-Maguelone, selon les axes suivants :

- accompagnement matériel et technique ;
- aide au montage juridique ;
- soutien financier ;
- promotion et valorisation du projet.



CONSTITUTION DU JURY : APPEL À PARTICIPATION

Le label est attribué par un jury composé de trois élus et de quatre citoyens villeneuvois. Vous souhaitez devenir membre de ce jury ?

Merci d'envoyer votre candidature à :
secretariat.general@villeneuvelesmaguelone.fr

Le 30 octobre, on éteint l'éclairage public et on rallume les étoiles

Comme 12 000 communes françaises avant elle, Villeneuve-lès-Maguelone franchit le pas... Elle éteindra son éclairage public de 0h à 5h, à compter du 30 octobre 2022. Cette mesure permettra à la fois de réaliser des économies d'énergie significatives et de protéger la biodiversité et la santé humaine.

Une enquête destinée à recueillir les observations des Villeneuvois sera proposée à l'issue d'une phase expérimentale de six mois, au travers de l'application Vooter (disponible gratuitement).



— ATELIER SENIORS —

Les cinq sens en éveil



Les sens, c'est la vie : entendre pour partager, goûter pour savourer, voir pour se déplacer, sentir pour découvrir ou encore toucher pour s'éveiller.

Que ce soit dans les gestes de la vie courante, les échanges ou les émotions ressenties, les sens jouent un rôle déterminant. Les protéger contribue à améliorer la qualité de vie, à valoriser l'estime de soi et, à plus long terme, à retarder les risques de pathologies.

En partenariat avec l'association Brain Up, le CCAS de Villeneuve-lès-Maguelone vous propose de participer au programme « Les sens

en éveil ». Vous aurez ainsi l'occasion de comprendre le fonctionnement et l'évolution des cinq sens, au fil de la vie. Cet atelier s'organise autour de jeux, d'exercices et de conseils pratiques, pour en prendre soin au quotidien. Il se déroulera les mardis 8, 15, 22, 29 novembre et 6 décembre, de 9h30 à 11h30, à la salle La Capou.

Gratuit - Nombre de places limité à 15 personnes.
Inscription auprès du CCAS,
au 04 67 69 04 04.

Ce programme est financé grâce au soutien du Conseil départemental de l'Hérault.

Brain Up est une association loi 1901 qui conçoit, organise et déploie des programmes de prévention santé et d'accompagnement tout public (jeunes, salariés, retraités).

Plus d'infos : www.brainup.fr

— FESTIVITÉS —

Place au bal !

Le Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec l'association Manalia organise un bal avec orchestre ouvert à tous, samedi 17 décembre à 14h30, au centre Bérenger de Frédol.

Cette nouvelle proposition vient remplacer le traditionnel après-midi récréatif proposé aux seniors à l'occasion des fêtes de fin d'année ; elle vise à favoriser les rencontres entre générations.

Entrée gratuite - Collation et boisson offertes aux participants

Contact : **CCAS, Maison de la Solidarité, 101 boulevard des Ecoles**
tél : 04 67 69 04 04



— SENIORS —

Colis de Noël du CCAS : les inscriptions sont ouvertes

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Commune et son CCAS offrent un colis gourmand aux Villeneuvois dès 70 ans.

Pour bénéficier de ce présent, il suffit de s'inscrire auprès du CCAS, le lundi et le jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, et le mardi, de 8h30 à 12h ; et ce, **entre le 7 et le 24 novembre 2022.**

La distribution des colis aura lieu samedi 10 décembre, au centre Bérenger de Frédol (salle Sophie Desmaret).

— ACTION SOCIALE —

Une complémentaire santé pour tous

Dans un contexte de baisse constante des niveaux de remboursement du régime général de Sécurité sociale, trop nombreux sont nos concitoyens qui renoncent à se soigner, faute de pouvoir financer une complémentaire santé.

C'est la raison pour laquelle la Commune a choisi, sous l'impulsion de Marie-Anne Beaumont, conseillère municipale déléguée à la politique sociale, de favoriser l'accès aux soins pour tous en proposant une mutuelle communale. « L'idée - explique l'élue, est de regrouper tous les Villeneuvois qui le souhaitent, en vue de négocier une complémentaire santé de qualité à un prix intéressant. Aucune condition n'est exigée pour adhérer à une mutuelle communale, si ce n'est de résider

dans la commune. Autrement dit, l'adhésion est ouverte à tous, sans questionnaire médical, limite d'âge, ou conditions de ressources. »

La Commune a mandaté l'association ACTIOM pour représenter les intérêts des habitants, (au travers de son dispositif « Ma Commune Ma santé »), en négociant les tarifs et garanties proposés par les assureurs et organismes de mutuelle.

Vous êtes intéressé(e) par l'offre communale. Une réunion publique d'information sera organisée prochainement.

Contact :
CCAS, Maison de la Solidarité,
101, boulevard des Ecoles
tél : 04 67 69 04 04

— SERVICES PÉRISCOLAIRES —

Actualisation des tarifs de restauration scolaire et de l'ALP

Dans un souci d'accessibilité et d'équité, l'équipe municipale a souhaité mettre en place une tarification des repas de restauration scolaire et de l'Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) en fonction des revenus. La grille tarifaire a donc été révisée en ce sens ; depuis la rentrée, elle comporte six tranches de quotient familial, contre quatre auparavant.

Quotient familial	revenus mensuels moyens du foyer avec deux enfants	Prix du repas	Coût ALP 2 heures et PAI	Prix facturé aux familles
0+	300,00 €	1,30 €	0,40 €	1,70 €
500+	1 500,00 €	2,50 €	0,70 €	3,20 €
900+	2 700,00 €	3.20 €	0,80 €	4 €
1700+	5 100,00 €	3.50 €	1,00 €	4,50 €
2100+	6 300,00 €	3.76 €	2,04 €	5,80 €
2900+	8 700,00 €	3,66 €	2,44 €	6.10 €
sans déclaration		3.77 €	2,73 €	6,50 €

— CIRCULATION —

Notre ville passe en zone 30



À compter du 1^{er} novembre, la limitation de vitesse passera à 30 km/h dans notre ville.

Cette mesure destinée à accroître la sécurité de tous les usagers de la route s'accompagne d'une autre nouveauté prévue par le Code de la Route : **la mise en place d'un double sens cyclable dans la quasi-totalité des rues à sens unique.** Ces changements vont forcément bousculer nos habitudes. Ils impliquent donc une période d'adaptation et une vigilance accrue.

*** Ne sont pas concernées par le double sens cyclable, les voies suivantes :**

boulevard des Fontaines, boulevard des Chasselas, boulevard du Chapitre, chemin du Pilou (section de voie comprise entre le bd du Chapitre et la rue des Anémones), rue des Sports (section comprise entre l'avenue de Mireval et le Plan des Sauges et entre l'avenue de la Gare et la rue de la Figuière).

Brèves

Prochain conseil municipal

Lundi 28 novembre à 18h.

La séance se tiendra au centre culturel Bérenger de Frédol, salle Sophie Desmarets. Elle sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune et en différé sur son site Internet.

Permanence d'un conseiller numérique à la médiathèque

Un conseiller numérique France services vous attend, un jeudi après-midi sur deux, à la médiathèque de Métropole George Sand, afin de vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne (CAF, CPAM, TaM, ACM, Pôle emploi, impôts, préfecture...), mais aussi pour vous aider à la prise en main de vos PC, tablette, smartphone...

Sur rendez-vous au
04 67 69 97 17

De nouveaux horaires pour le bureau de poste

A compter du 7 novembre, le bureau de poste de Villeneuve-lès-Maguelone sera ouvert au public le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et le mardi, de 9h à 11h45. La Direction de La Poste précise que « cette évolution entre dans le cadre de l'évolution des organisations du secteur postal de Lattes et prend en compte la baisse de fréquentation des différents bureaux, conséquence de l'évolution des modes de consommation de nos concitoyens et du développement de l'économie numérique. »



— MOBILITÉS —

Restitution des résultats de l'enquête « **Comment vous déplacez-vous ?** »

L'équipe municipale remercie chaleureusement les cent soixante-six Villeneuvois qui ont répondu à l'enquête « Comment vous déplacez-vous ? » publiée dans le magazine municipal *Le Portail* et via l'application Vooter. En voici les principaux résultats.

> **Age des participants** : 64,46 % ont entre 30 et 60 ans ; 28,32 % entre 60 et 75 ans.

> **Leur situation** : 58,43 % des participants sont salariés ; 23,5 % retraités ; 8,43 % entrepreneurs.

> Modes de déplacement les plus utilisés :

• **en semaine** : la voiture (en tant que conducteur) est citée par 77,71 % des participants, suivie du vélo (38,55 %) et de la marche à pied (30,12 %) ;

• **le week-end** : la voiture (en tant que conducteur) est citée par 65,66 % des sondés, suivie du vélo (50,62 %), de la marche à pied (45,18 %) et de la voiture en tant que passager (21,69 %).

> Types de trajets effectués :

• **en voiture** : les déplacements pour les achats de première nécessité sont cités par 62,04 % des participants, suivis des rendez-vous médicaux ou administratifs (59,04 %) et des activités de loisirs/vacances (60,84 %). Les trajets domicile/travail arrivent en quatrième position (54,22 %) ;

• **à pied/à vélo** : 68,07 % des sondés citent en premier les activités de loisirs/vacances, puis les déplacements pour les achats de première nécessité (48,8 %) et les rendez-vous médicaux ou administratifs (36,75 %).

> Principale destination des participants dans le cadre de leurs déplacements :

• une autre commune de la Métropole (51,81%) ;

• commune de résidence (31,93 %) ;

• une commune du département (12,05 %) ;

• hors département (4,22 %).

> Les principales améliorations à apporter :

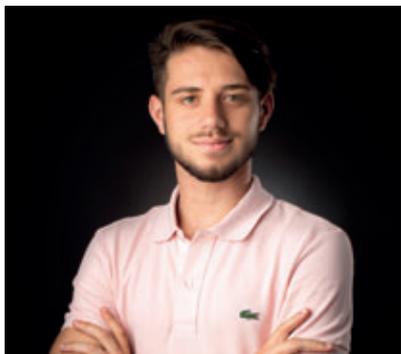
• **aux lignes de bus desservant la commune** : 52,41 % des participants souhaitent des horaires mieux adaptés aux temps d'activité et aux trains ; 47,59 % davantage de bus en journée et 45,18 % davantage de bus le soir, le week-end et les jours fériés.

• **à l'offre TER (train)** : les priorités sont de disposer d'un plus grand nombre d'arrêts en gare de Villeneuve en journée (75,3 % des sondés), d'une meilleure desserte de la gare par la TaM (61,45 %), d'un aménagement d'un parking autos/vélos à la gare (54,82 %) et de davantage d'arrêts le week-end (53,01 %).

— PHOTO —

Damien Trebuchon : itinéraire d'un apprenti de talent

Le Villeneuvois a obtenu cet été le titre de Meilleur Apprenti de France dans la catégorie photographie.



Il souhaite devenir photographe. Le bac en poche, Damien Trebuchon, 18 ans, a choisi la voie de l'apprentissage pour poursuivre sa formation. « J'apprends le métier auprès du photographe montpelliérain William Moureaux. Avec lui, je suis à bonne école, car il vise toujours l'excellence. Dès mon arrivée, il m'a proposé de participer au concours de Meilleur Apprenti de France (MAF). »

Et comme le jeune Villeneuvois aime les challenges, il n'a pas hésité à se lancer dans l'aventure. « Le concours comportait deux épreuves : l'une,

créative, consistait en la réalisation d'une photo publicitaire sur le thème du pain. L'autre, plus technique, était axée sur la vitesse dans le sport. Pour avoir une chance de gagner, il fallait que je me démarque. Rien ne devait être laissé au hasard. J'ai consacré beaucoup de temps et d'énergie à ces épreuves, encouragé et conseillé par mon maître d'apprentissage, lui-même Meilleur Ouvrier de France ».

Une participation gagnante pour le jeune homme, couronné cet été du titre de Meilleur Apprenti de France dans la catégorie photographie. Fier d'être ainsi reconnu par ses pairs, Damien Trebuchon est prêt à se lancer de nouveaux défis : participer à des concours de niveau européen pour continuer à s'enrichir sur le plan humain et professionnel, et pourquoi pas ouvrir son propre studio photo à l'issue de sa formation. De beaux projets pour un jeune homme à l'avenir prometteur !



Nouveau sur la commune

Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet sur le territoire communal ?

Vos coordonnées ont changé ? Cette rubrique vous est destinée.

Merci de transmettre vos annonces par courriel à communication@villeneuvelesmaguelone.fr
Ce service est gratuit.

ClavierdOc34

ClavierdOc34 est une entreprise de secrétariat indépendant (E.I) qui offre les prestations suivantes :

- gestion administrative des entreprises à distance ou sur site ;
- rédaction de comptes rendus et de courriers ;
- correction et relecture de mémoires, thèses et autres rapports pour les étudiants. Le concept est d'être disponible à distance avec des petits prix.

Les devis gratuits sont réalisés en fonction de vos besoins et sur demande.

Contact : clavier.doc34@yahoo.com - Tél : 06 87 37 84 34

— CULTURE —

Fêtons ensemble

les 30 ans du centre culturel Bérenger de Frédol

Après une période de fermeture pendant laquelle le centre Bérenger de Frédol s'est refait une beauté, retrouvons-nous, du 11 au 13 novembre, pour fêter ses 30 ans !

En 1992, le centre socio-culturel offrait un nouveau terrain de jeu aux acteurs culturels de Villeneuve-lès-Maguelone. Cette année-là ouvrait également la médiathèque George Sand, autrefois bibliothèque municipale. On se souvient des fameux concours de nouvelles !

C'est la Compagnie Internationale Alligator qui inaugura le tout nouvel équipement. Trente ans plus tard, la compagnie revient avec un spectacle haut en couleur pour petits et grands, afin de lancer un gros week-

end de spectacles vivants mais pas que...

Du 11 au 13 novembre, venez (re)découvrir l'histoire de votre centre culturel dans une ambiance chaleureuse et conviviale ! Au menu : exposition, humour, théâtre de rue, concert, spectacle musical, lecture...

La manifestation se déroule au centre culturel Bérenger de Frédol et au Grand Jardin. Un service bar/restauration rapide sera proposé pendant les trois jours de fête !



Entrée libre sur réservation :

https://www.vostickets.fr/Billet?ID=THEATRE_JEROME_SAVARY

Informations : 04 67 69 58 00 / accueil.bdf@villeneuvelesmaguelone.fr



INVITATION

Vendredi 11 novembre à 19h

Attention ça tourne !

Vous êtes conviés à l'inauguration des 30 ans du centre culturel Bérenger de Frédol avec le spectacle **Attention ça tourne !** de la CIA.

Cette représentation sera suivie d'un apéritif dînatoire.

A propos du spectacle :

A l'occasion du 30^{ème} anniversaire du centre culturel, la Compagnie Internationale Alligator présente une création originale sur le principe d'un faux tournage de cinéma. Les artistes proposent une mise en scène et en lumière des grands moments qui ont fait l'histoire de Villeneuve-lès-Maguelone, des comptoirs fondés par les Grecs à aujourd'hui. Cette épopée sera réalisée par des comédiens et techniciens professionnels, rejoints par une dizaine de Villeneuvois bénévoles que la CIA souhaite embarquer dans l'aventure.

La médiathèque de Métropole vous donne rendez-vous

En attendant le temps fort des 11, 12 et 13 novembre où nous soufflerons tous ensemble les 30 ans du centre Bérenger Frédol, la médiathèque George Sand vous propose, jusqu'à fin octobre, un retour dans les années 1990. Ateliers d'écriture, lectures, jeux de société et vidéo, ateliers de création, carte d'anniversaire géante ainsi que d'autres surprises vous feront voyager dans le temps.

Programme

> Vendredi 11 nov.

[16h]

Populaire

Sapritch

One Man Conférence - *Tout public*

[19h]

Attention ça tourne !

CIA - Compagnie Internationale

Alligator - Théâtre de rue

Public familial (dès 3 ans)

[20h30]

Apéritif dinatoire en musique avec The Merry Spankers

> Samedi 12 nov.

[10h et 14h (à 11h le 13/11)]

Où est passé Bérenger de Frédol ?

Cie l'Arborescence

Spectacle déambulatoire et

participatif - + 5 ans

[11h]

Exposition rétrospective 30 ans Bérenger de Frédol

Vernissage - Ananda Regi du Studio Photo Factory

[12h et 17h (à 17h30 le 13/11)]

Fanfare ?!

MissTrash

Fanfare - *Tout public*

[18h]

T'as vu ce que t'écoutes ?

Sapritch

One Man Conférence - *Tout public*

[20h30]

Ze Bestoufle

Les frères Jacquard

Musique / humour - *Tout public*

[22h30]

Go Punk Yourself

Sapritch

One Man Conférence - *Tout public*

> Dimanche 13 nov.

[10h]

Piano sous les étoiles

Agnès Le Bacheley / Guilam / Louise

Blazin - Réveil musical - + 4 ans

[16h]

Dehors Poquelin – Présentation de saison 2022-2023

Cie bruitquicourt

Comédie burlesque - + 5 ans

Gratuit sur réservation :

<https://www.vostickets.fr>

Billet?ID=THEATRE_JEROME_SAVARY

— COURSE À PIED —

Corrid'Halloween #2

L'association Courir en solidaire organise, lundi 31 octobre 2022 à partir de 19h, en partenariat avec la Commune de Villeneuve-lès-Maguelone, la seconde édition de la Corrid'Halloween ; une manifestation sportive, familiale et festive, sur le thème d'Halloween.

Au programme de cette soirée, une course à pied accessible au plus grand nombre, y compris aux joëlettes et aux fauteuils adaptés, avec deux distances au choix de 5 ou 8 km chronométrés (5 ou 8 €) ; une partie se déroulant dans les rues et l'autre en pleine nature (frontale obligatoire). Une troisième option est également proposée avec une marche familiale de 2,5 km (2 €) dans le cœur de ville. Le départ des courses sera donné à 19h, immédiatement suivi par la marche.

Des animations seront proposées tout au long du parcours (décorations fixes et animées, machine à fumée, distribution de bonbons, artistes de rue...), ainsi que sur l'aire de départ et d'arrivée de la course située au Grand Jardin : maquillage, sculpture de citrouille, photobooth (stand avec décor pour faire une photo souvenir), parcours d'obstacles, structures gonflables et jeux en bois (accessibles gratuitement aux porteurs du dossard de la course,



ou moyennant 2€), spectacle de Fuel sentimental (jongleurs de feu).

Au-delà du côté festif et sportif, la manifestation a l'ambition d'être un grand rassemblement solidaire, familial et ludique...

Buvette et petite restauration sur place.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet www.ats-sport.com, ou sur place, le jour de la course, à partir de 17h30.

Contact : 06 64 84 19 73

<https://www.facebook.com/courirensolidaire/>

Tous ensemble avec Courir en solidaire

Courir en solidaire est une association qui a pour objet de lutter contre toutes les formes d'exclusion nées des différences entre les individus, en particulier, celles soulevées par le handicap.

Dans cette optique, elle organise des randonnées, des sorties nature et propose de participer à des courses

à pied. Elle dispose de deux joëlettes (fauteuil porteur à roue unique de VTT), qui permettent aux personnes dites « valides » et aux personnes dites « à mobilité réduite » de partager ensemble des moments de convivialité, de solidarité et de cohésion, autour des valeurs fédératrices du sport.

— APPEL À PARTICIPATION —

Une fresque collective pour fêter les 30 ans du centre Bérenger de Frédol

Le centre culturel Bérenger de Frédol et la médiathèque de métropole George Sand vous proposent de participer à la création d'une fresque collective, dans le cadre de leurs 30 ans.

Vous fréquentez ou avez fréquenté ces lieux depuis leur création en 1992 ? En famille ? Entre amis ? Dans un cadre scolaire ? Associatif ? Un événement vous a marqué (spectacle, animation, exposition, rencontre, livre...) ? Vous avez un souvenir en particulier ? L'idée est de laisser votre témoignage sous la forme que vous souhaitez (dessin, texte, collage, peinture...). Libre à votre imagination ! Tous ces témoignages seront ensuite confiés au photographe Ananda Regi qui est en charge de créer l'exposition rétrospective des 30 ans de ce lieu dédié à la culture.



Vous avez jusqu'au 29 octobre pour déposer vos propositions à la médiathèque George Sand ou les envoyer par mail à accueil.bdf@villeneuvelesmaguelone.fr

Programme des 30 ans : lire en p.12-13

— ANIMATIONS —

Fête de Noël

Rendez-vous le week-end du 9, 10 et 11 décembre au Grand Jardin et au centre culturel Bérenger de Frédol pour préparer les fêtes de fin d'année en toute convivialité.

L'adjoint aux festivités Jérémie Bouladou et son équipe ont concocté un riche programme festif pour petits et grands. Des animations musicales, ateliers créatifs, spectacles pour enfants et autres surprises plongeront les visiteurs dans l'ambiance de Noël.

Décorations de Noël, jouets, créations originales et gourmandises artisanales, produits du terroir, miel, épicerie fine, vin chaud, foie gras, marrons grillés... Une cinquantaine de stands d'artisans créateurs et restaurateurs vous aideront à préparer vos listes de cadeaux et vos tables de fête.

Le Père Noël séjournera à Villeneuve-lès-Maguelone pour l'occasion. Vous pourrez venir à sa rencontre, lui remettre votre lettre et pourquoi pas, poser en sa compagnie.

Nouveauté cette année : un petit train desservira l'évènement !

Il sillonnera la commune, le samedi et le dimanche, pour faciliter le déplacement des usagers se rendant au Grand Jardin. Montez à bord en famille. Les trajets sont gratuits et les arrêts vous seront communiqués à la sortie du programme officiel disponible prochainement sur www.villeneuvelesmaguelone.fr



— DÉCORATIONS —

Le concours de Noël revient !

Vous allez décorer votre maison, votre appartement, à l'occasion des fêtes de fin d'année ? Pourquoi ne pas participer au concours de décorations de Noël organisé par la Ville ?

Deux catégories sont proposées :

- portes, balcons et fenêtres ;
- maisons et jardins.

Deux lots d'une valeur de 150 € et 100 € seront décernés aux vainqueurs dans chaque catégorie.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 2 décembre 2022 par mail à : evenementiel@villeneuvelesmaguelone.fr

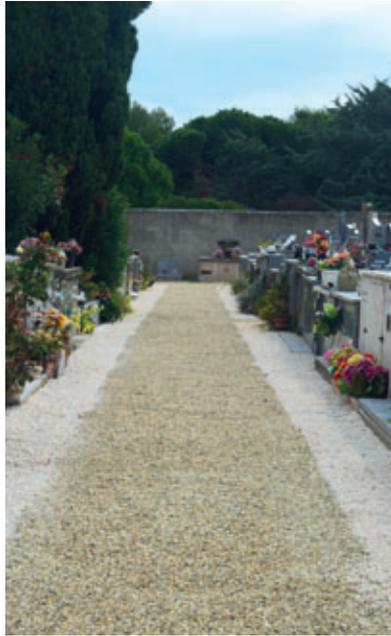
Remise des prix le dimanche 11 décembre à 18h, au Grand Jardin.

— CIMETIÈRE —

Travaux de réfection et végétalisation

Des travaux de réfection et d'aménagement du cimetière ont débuté en septembre. Confiés suite à appel d'offre à la société Brault Travaux Publics, ils comprennent la réfection d'allées et la mise en œuvre d'un revêtement perméable, le changement des fontaines, la création d'un nouveau point d'eau (secteur 3), ainsi que la pose d'une pergola (secteur 2), de cache-poubelles et de bancs.

Cette opération d'un montant de 162 000 € est soutenue par le Conseil départemental de l'Hérault à hauteur de 80 000 €. Elle comprend un programme de végétalisation qui sera conduit au printemps.



— CENTRE-VILLE —

La réhabilitation du réseau d'assainissement se poursuit

La Métropole va procéder, du 2 novembre 2022 au 10 mars 2023, à des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement dans le centre-ville. Les zones suivantes sont concernées : rue Maguelone, rue de la Grenouillère, place du Marché et rue du Chapitre.

Des voies de déviation seront mises en place. Pour informer les usagers, des panneaux de signalisation seront installés sur les zones concernées.

— SÉCURITÉ —

Un cinémomètre pour inciter au respect du code de la route

Voici quelques semaines, la Commune a équipé ses agents de police municipale d'un cinémomètre « pro laser 4 ». Ce radar ressemblant à de grosses jumelles bénéficie d'une portée de 1 000 mètres et lit dans les deux sens. Il peut être utilisé de jour comme de nuit, quelles que soient les conditions météorologiques.

Il s'agit, au travers de cette acquisition, indique Nicolas Sica-Delmas, adjoint au maire, délégué à la sécurité et au vivre ensemble, « d'intensifier la lutte contre les causes majeures d'insécurité routière, telles que les vitesses excessives,

le non-respect des signalisations, le défaut du port de la ceinture de sécurité, les dépassements dangereux... » et de verbaliser les infractions.

Cet appareil est utilisé par la police municipale dans des zones sensibles comme les abords des écoles, mais aussi de manière aléatoire dans les différents quartiers de la ville.



— VIE MUNICIPALE —

Politique Ressources Humaines : point d'étape et projets

La stratégie Ressources Humaines (RH) constitue un levier essentiel pour répondre aux besoins et attentes de nos concitoyens, dans le cadre des compétences communales et des politiques définies et conduites par l'équipe municipale. Elle est également un vecteur privilégié d'expression des valeurs des élus.

Le point avec Nadège Ensellem et Arnaud Fleury.



Nadège Ensellem,
adjointe au maire
déléguée aux agents
municipaux et à la
formation



Arnaud Fleury,
conseiller municipal
délégué aux agents
municipaux et aux
relations internes

Combien d'agents la Commune emploie-t-elle ?

Nadège Ensellem - La Commune compte 157 agents sur emploi permanent, dont 80 % de fonctionnaires. Ils occupent des métiers variés tels que chargé d'accueil, officier d'état civil, électricien, juriste, plombier, policier municipal, ingénieur, éducateur de jeunes enfants, travailleur social, archiviste, informaticien, animateur, agent des écoles ..., ou des fonctions support indispensables au bon fonctionnement de l'ensemble des services.

Ce vaste panel de métiers couvre la grande diversité des domaines d'intervention de la Ville : développement territorial, environnement, culture, sport et loisirs, sécurité, action sociale, gestion des écoles maternelles et élémentaires, accueil de la petite enfance...

Arnaud Fleury - On recense à la mairie 79,61 % d'agents en catégorie C sur des fonctions d'exécution ou de responsable d'équipe, 14,01 % d'agents en catégorie B sur des fonctions de chargé de mission ou d'encadrement intermédiaire et 6,38 % d'agents en catégorie A sur des missions d'encadrement, de direction ou de chef de projet.

Nos collaborateurs sont avant tout des partenaires : ils conduisent au plan opérationnel notre projet poli-

tique et sont au cœur du développement des services publics de proximité proposés à nos concitoyens.

Nadège Ensellem - Volontaire et engagée, notre stratégie RH est fondée sur trois valeurs essentielles : le respect, l'équité et la responsabilité. Elle est également basée sur un dialogue social riche entre les élus, les agents et les représentants du personnel. Renouer le dialogue a d'ailleurs été l'une de nos priorités à notre arrivée !

Vous avez été élus il y a un peu plus de deux ans. Pouvez-vous nous proposer un point d'étape de vos réalisations ?

Arnaud Fleury - En étroite collaboration avec les agents du service des Ressources Humaines que nous remercions chaleureusement pour leur grande implication, nous avons accompli un travail important, tant en termes d'organisation de la collectivité que de conditions de travail des agents municipaux.

Les effectifs ont été renforcés dans des services stratégiques sous-dimensionnés. C'est le cas du service informatique qui ne comprenait qu'un seul agent.

Nous avons aussi ouvert de nouveaux postes, comme celui de juriste, indispensable pour sécuriser les actes de la collectivité ou celui de préventeur sécurité santé au travail,

afin d'aider la collectivité à prévenir, réduire et maîtriser les risques liés aux activités professionnelles.

Et comme le prévoyait la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, nous avons poursuivi la mise en conformité du temps de travail des employés communaux pour respecter la durée légale du travail fixée à 1607 heures annuelles pour un temps complet.

Nadège Ensellem - Nous avons également procédé à une réforme du régime indemnitaire qui permet notamment de récompenser l'engagement professionnel des agents, afin de le rendre plus équitable et transparent.

Les règles entourant la gestion du Compte Epargne-Temps ont été assouplies : le nombre de jours de congés ou de ARTT non pris pouvant être épargnés par l'agent a été revu à la hausse.

Et dans l'objectif de fidéliser nos collaborateurs dans des secteurs tendus et d'assurer par là-même la continuité du service public, nous avons mis en place un plan de titularisation des agents pouvant y prétendre. C'est ainsi que cette année, huit postes permanents d'ad-joint d'animation à temps complet ont été créés dans nos écoles.

Arnaud Fleury - Convaincus que le bien-être au travail est un facteur clé de performance, nous avons porté une attention toute particulière à la qualité de vie au travail. Une politique d'écoute, de soutien et de conseil a été mise en place afin d'accompagner les agents vers une meilleure connaissance de la fonction publique territoriale et de leurs droits, et de les soutenir dans leurs fonctions (accueils individualisés, communication interne, formations...).

Au travers de différentes mesures, nous avons également cherché à favoriser, partout où cela est possible, des conditions de travail permettant aux agents de concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie privée.

Au terme d'une vaste réflexion, nous avons ainsi décidé de donner la possibilité aux agents administratifs dont le poste de travail le permet, de pouvoir moduler leurs horaires journaliers, selon un cadre préalablement défini. La collectivité a également choisi de proposer le télétravail aux employés occupant un poste compatible avec cette organisation du travail, à raison de un à huit jours mensuels.

Nadège Ensellem - Enfin, les agents ont désormais la possibilité, suivant leur service d'affectation, d'opter pour un cycle de travail hebdomadaire de 37,5 heures au lieu du traditionnel 35 heures, ouvrant droit à 15 jours d'Aménagement et Réduction du Temps de Travail (ARTT). Ces trois mesures ont nécessité l'achat de solutions logicielles adaptées, ainsi que des stations de travail nomades pour le travail à distance. Elles sont en cours de rodage au sein de la collectivité.

Quid des prochains chantiers RH ?

Arnaud Fleury - Nous allons avoir à répondre aux enjeux posés notamment par l'allongement de la durée des carrières professionnelles : formations, reconversions professionnelles, santé et conditions de travail...

Autre priorité pour l'équipe municipale : favoriser encore davantage les évolutions et la mobilité interne de nos collaborateurs. Il s'agit, au travers de ce levier, de chercher la



meilleure adéquation entre les besoins en personnel des services et les compétences des personnes en place qui le souhaitent ou qui doivent réorienter leur carrière.

Nadège Ensellem - Nous voulons également mettre l'accent sur le développement des compétences au travers de la formation continue. Celui-ci doit répondre à la fois aux nécessités du service public, à ses évolutions et aux besoins et capacités manifestés par les agents communaux.

Enfin, nous devons nous donner les moyens d'attirer et de fidéliser le personnel. Les collectivités locales, comme d'autres employeurs, peinent actuellement à recruter dans un certain nombre de métiers. C'est particulièrement le cas des auxiliaires de puériculture...

Bref, piloter la politique RH, c'est savoir s'adapter sans cesse à de nouveaux défis !

— DÉVELOPPEMENT DURABLE —

Politique agricole et alimentaire : le diagnostic est terminé !



De g.à d. : Marielle Grolier et Caroline Charbonnier, élues à l'environnement

Comme annoncé dans le magazine municipal n°214, la Commune souhaite encourager une agriculture et un système alimentaire durables de proximité, basés sur une remobilisation de son foncier.

Pour donner corps à cette ambition, elle a adopté une feuille de route structurée en trois phases :

- 1 réalisation d'un état des lieux de l'agriculture, des pratiques et circuits alimentaires et du potentiel foncier sur le territoire communal ;
- 2 lancement d'une dynamique d'installation bio paysanne sur la commune ;
- 3 étude de faisabilité pour la création d'une cuisine centrale et accompagnement d'un approvisionnement bio local.

La première phase est maintenant terminée. Caroline Charbonnier et Marielle Grolier, élues à l'environnement, vous présentent les grandes lignes de ce diagnostic conduit par la Chambre d'agriculture de l'Hérault et deux associations du réseau InPACT Occitanie, Terre de Liens et CIVAM BIO.

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Sur les 2270 hectares que compte la commune, 550 sont occupés par des activités agricoles. L'agriculture conventionnelle occupe 86 % de la surface agricole ; l'agriculture bio, 14 %.
- Villeneuve compte vingt-trois exploitants agricoles conventionnels et sept exploitants bio. Vingt-six d'entre eux ont choisi de participer à l'enquête destinée à recenser leurs besoins, à connaître leur dynamique et à préfigurer la mise en place d'un plan stratégique agricole à échelle du territoire. Voici quelques données issues de cette enquête.
- Age moyen des exploitants enquêtés : 50.5 ans dans l'agriculture conventionnelle ; 44 ans dans l'agriculture bio.
- Orientations techniques de la production :

NOMBRE D'EXPLOITATIONS CONCERNEES

	Agriculture conventionnelle	Agriculture bio
Viticulture	5	1
Elevage	4	1
Grandes cultures	4	
Maraîchage	4	2
Centre équestre	3	
Apiculture	2	

- La Surface Agricole Utile (SAU) moyenne par exploitation s'élève à 22.1 ha ; ce qui confirme une dimension encore familiale de l'agriculture communale. Le territoire est également marqué par la présence de grands mas agricoles.
- L'irrigation couvre 6 % de la SAU enquêtée. L'eau provient du réseau Bas-Rhône Languedoc (BRL) et de forages.
- Projets et attentes des producteurs :
. Les projets d'agrandissement parcellaire sont nombreux, de même que les besoins en bâtiments agricoles. La loi Littoral interdit toute



construction en zone agricole, excepté en continuité de l'urbanisation existante. Ce point doit impérativement être abordé dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

. Les projets de diversification des débouchés concernent tous des circuits courts et de proximité : du point de vente direct à la restauration collective. De nombreux exploitants souhaitent se rapprocher de leurs consommateurs. Ces projets sont conditionnés à la possibilité de diversifier les cultures.

. Nombre d'exploitants souhaiteraient pouvoir louer des terres agricoles communales, si le bail permettait d'assurer une sécurité de leur exploitation.

- Principales problématiques foncières et agricoles :
 - . pression du gibier (prolifération des lapins notamment) ;
 - . accès au foncier agricole ;
 - . changement climatique.

DIAGNOSTIC ALIMENTAIRE

La Commune souhaite mettre en place une politique de développement des approvisionnements bio et/ou locaux dans les établissements municipaux et du CCAS et dynamiser ce type d'approvisionnement dans les autres établissements publics et les entreprises du territoire.

► Les producteurs de fruits et légumes et les éleveurs sont presque tous intéressés par le débouché de la restauration collective locale. Un producteur travaille déjà pour ce secteur.

► Freins exprimés : il est nécessaire d'avoir un échange préalable avec les acheteurs, afin de définir l'équation idéale entre les produits, la saisonnalité, le volume minimum de livraison, la fréquence de livraison et le prix.

Organiser une rencontre acheteurs/fournisseurs de la restauration collective à Villeneuve-lès-Maguelone pourrait être une manière d'identifier la zone d'entente commerciale.

► Les établissements proposant un service de restauration collective sur le territoire :

. écoles, crèche et ALSH municipaux : 650 couverts/jour (repas fournis par Sud Est Traiteur, Mudaison) ;

. EHPAD : 64 résidents (repas élaborés sur place en gestion directe) ;

. collège : 300 couverts par jour (repas fournis par l'Unité de Production Culinaire du Conseil départemental de l'Hérault à Fabrègues) ;

. maison d'arrêt : 900 détenus (gestion concédée à Sodexo).

► Perspectives : si l'on excepte la maison d'arrêt qui utilise principalement des produits prêts à l'emploi et/ou surgelés, on notera qu'il existe des possibilités de débouchés pour les produits bio et/ou locaux :

- écoles et centre de loisirs : référencement rapide des fruits et légumes bruts et des légumes secs chez Sud Est Traiteur ;

- EHPAD : possibilité d'acheter en gré à gré pour tester des produits. Pour pérenniser les approvisionnements, il conviendra de prévoir un allotissement plus fin lors de la rédaction de l'appel d'offre, pour permettre aux producteurs locaux de se porter candidats ;

- collège : il est possible pour un producteur de se faire référencer par un distributeur détenteur du marché. Les légumes bruts ne peuvent pas être transformés en cuisine, car celle-ci ne dispose pas de légumerie. Mais ils peuvent l'être au Marché d'Intérêt National (MIN) de Montpellier. Les légumes secs comme les fruits peuvent être facilement introduits mais toujours dans le cadre d'un appel d'offre ;

► Il faudrait quelques hectares pour couvrir les besoins des services de restauration scolaire, de la crèche, des centres de loisirs et de l'EHPAD en fruits et légumes locaux ; l'objectif est réalisable.

Promulguée en 2018 et complétée en 2021 par la loi Climat et Résilience, la loi EGAlim prévoit plusieurs mesures très ambitieuses pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment l'objectif d'un taux d'approvisionnement de 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.



DIAGNOSTIC FONCIER

► La Commune possède 400 parcelles, représentant une surface totale de 165 hectares de terres agricoles et/ou naturelles. C'est un levier intéressant pour le projet de développement de l'activité agricole.

► 180 ha de terres sont identifiées comme des friches potentielles à remobiliser.

► Une partie du foncier communal fait l'objet de conventions avec les agriculteurs, le Conservatoire des espaces naturels et le syndicat de chasse.

► Le prix du foncier est régulé par une politique volontariste (acquisitions amiables, préemptions) qui permet de maintenir les prix du foncier agricole à 1,20 €/m² pour les agriculteurs.

► Plusieurs îlots fonciers ont été identifiés comme mobilisables pour une installation ; celui des Tombettes au nord de la ville est privilégié en raison de son potentiel agronomique et de sa proximité avec l'accès au réseau d'irrigation BRL. Reste à réviser le PLUI ou PLU pour pouvoir construire du bâti agricole...



FINANCEMENT DE L'ÉTUDE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE :

Financement communal = 17 067,7 €

Plan France Relance et co-financement de Montpellier Méditerranée Métropole = 33 909,50 €

Coût total de l'étude = 50 977,20 €

Le diagnostic est consultable sur www.villeneuvelesmaguelone.fr

— NUISANCES SONORES —

Mon voisin est trop bruyant : que faire ?



AVANT TOUT : DIALOGUER !

Cette première étape est très importante, **car les voisins n'ont pas toujours conscience du bruit qu'ils imposent aux autres !**

L'objectif de cette démarche amiable est de pouvoir échanger sur l'objet du différend et le ressenti de chacun, en vue d'atteindre un compromis satisfaisant pour tous.

SI LE DIALOGUE S'AVÈRE IMPOSSIBLE :

Contactez la police municipale au 04 67 69 71 48.

Si celle-ci n'est pas joignable, composez le 17 (gendarmerie).

DES HORAIRES À RESPECTER

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de gêner le voisinage (tondeuse à gazon, perceuse, tronçonneuse...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants, conformé-

ment à l'arrêté préfectoral n°90-01-1218 du 25 avril 1990 relatif à la lutte contre le bruit :

- du lundi au vendredi : 8h30-12h - 14h30-19h30
- le samedi : 9h-12h - 15h-19h
- le dimanche et jours fériés : 10h-12h.

Les nuisances engendrées par les chantiers doivent être interrompues entre 20h et 7h, de même que le dimanche et les jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente et dérogation exceptionnelle autorisée par Mme le Maire.

LA MÉDIATION

La mairie peut vous aider à engager une démarche de médiation, **grâce au conciliateur de justice** qui convoque les deux parties pour discuter du problème et tenter de trouver une solution.

— RECYCLAGE —

Boîte à livres : merci au Club Ados !



La boîte à livres de la rue des Sports (devant l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau) n'est plus la seule. Une deuxième boîte est désormais à disposition des Villeneuvois. Implantée devant l'espace jeunesse, avenue de Mireval, elle a été conçue et fabriquée par les jeunes fréquentant le Club Ados, dans le cadre des « brico-loisirs ». Un grand merci à eux !

Pour rappel, il existe également une cabane à dons au 12, rue des Micocouliers.

— ESPACE PUBLIC —

La végétalisation urbaine se poursuit



A la demande de la Commune, les services du Territoire Littoral de Montpellier Méditerranée Métropole ont procédé cet été, au renforcement de la végétalisation des jardinières en pleine terre (boulevard des Chasselas, boulevard et parking

du Chapitre et chemin du Mas Neuf) et ont réaménagé un certain nombre de massifs.

Le fleurissement de l'espace public participe indéniablement à la qualité du cadre de vie.

— MÉMOIRE LOCALE —

Les anciens salins de Villeneuve

Chronique d'Alain Guerrero, notre « historien » local.

Les dernières Journées européennes du Patrimoine ont permis de jeter un regard particulier sur les anciens salins de Villeneuve. Si c'est aujourd'hui un havre de paix, ce lieu excentré du village a connu jadis une importante activité économique.

Un peu d'histoire

L'existence de salins est attestée dans notre région depuis l'Antiquité. Dès le XII^{ème} siècle, de nombreux documents témoignent de la présence d'un chapelet de petits salins sur les rives des étangs. Une donation à l'évêque de Maguelone de 1181 mentionne des salines situées sur les territoires de Villeneuve et d'Exindre (La Madeleine). En 1596, Sully, ministre d'Henri IV, ordonne de noyer la plupart des salins afin d'éviter la contrebande et de maîtriser la perception de la gabelle (impôt sur le sel). Les salins de Villeneuve n'échappent pas à cette décision.

Après la Révolution, la gabelle est supprimée et de nouveaux salins voient le jour. Dans un mémoire paru en 1794, le citoyen Blanchard, ingénieur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Sète, envisage la création d'un salin sur le territoire de Villeneuve-lès-Maguelone. La commune lui vend une terre de 500 setérées, située dans les tènements du Pesquié et du Pas de Guiraud, pour la somme de 8 000 livres.

En 1801, Blanchard, Belloin et deux autres associés créent la Compagnie des Salins de Villeneuve-lès-Maguelone composée de 200 actions. Un des premiers actionnaires est le maire de Villeneuve, Jean-François Lescure (celui qui sauva la Madone de l'église - Voir Portail n°123 mai-juin 2006) qui achète 16 actions. Après être passée dans les mains de la Compagnie Rigal (1838), la société tombe dans l'escarcelle de la Compagnie des Salins du Midi (1890),

qui peu à peu prend le monopole de la totalité des salins de la région.

Les bâtiments

En 1896, le bâtiment principal renferme les appartements du contrôleur, du saunier, du charretier, du gardien et la cantine. Un deuxième bâtiment d'exploitation est composé de l'écurie, d'un grand magasin surmonté d'un grenier à foin. Face à ces deux bâtiments, des hangars abritent les puits à tympan (ouvrages hydrauliques utilisés pour la circulation des eaux). Pour alimenter les bâtiments en eau douce, on installe en 1898 une conduite d'eau branchée au puits de la Font de Sauze. L'électricité arrive aux salins en 1915.

Le transport

Le transport du sel s'effectue à l'aide de barques qui traversent l'étang et vont charger les péniches sur le canal en direction de Cette (Sète). Le sel est également acheminé vers Montpellier sur des charrettes qui traversent le village, non sans occasionner des

dégâts. Les passages incessants creusent des ornières dans les rues. Les Villeneuvois pestent et adressent de nombreuses pétitions. Le sel est également transporté par le rail. Un embranchement est créé dès 1857 au niveau du mas d'Andos, rejoignant la ligne de chemin de fer Montpellier-Cette nouvellement créée.

La douane

Le 16 mars 1806, l'impôt sur le sel est rétabli. Le contrôle des pesées et la surveillance du transport du sel exigent une présence permanente des douaniers dans les salins. Dès 1807, à Villeneuve, le service des douanes loue à la compagnie un terrain près des bâtiments existants pour y construire une caserne. Les douaniers resteront en place jusqu'en 1945, date de la suppression de l'impôt sur le sel. La compagnie rachète les bâtiments en 1949 pour la somme de 300 000 francs. Aujourd'hui, les bâtiments ont été mis en sécurité dans l'attente d'une éventuelle réhabilitation.



Une équipe de levage en 1945

© Fonds O'DAC



Le douanier Baretge au salin de Villeneuve en 1916

Le saunier

Parmi le personnel qui travaille au salin, il y en a un qui a un rôle primordial, c'est le saunier. C'est lui qui gère et qui décide de la circulation des eaux de façon à optimiser la cristallisation. Il « travaille » les eaux dans les partènements à l'aide de rouets, de bugets et de martelières. Il a une très grande connaissance de la météorologie et des différents éléments atmosphériques. De son action dépend le rendement du salin.

La récolte

Pendant tout le XIX^{ème} siècle, le transport du sel se fait à l'aide de banastes, paniers posés sur la tête. En 1830, 300 personnes travaillent au salin de Villeneuve pendant la période du levage. A cette époque, la population du village est d'environ 1 200 habitants. 25 chevaux sont employés pendant cette période. Plus tard, la brouette remplacera la banaste, jusqu'à la mise en place des petits

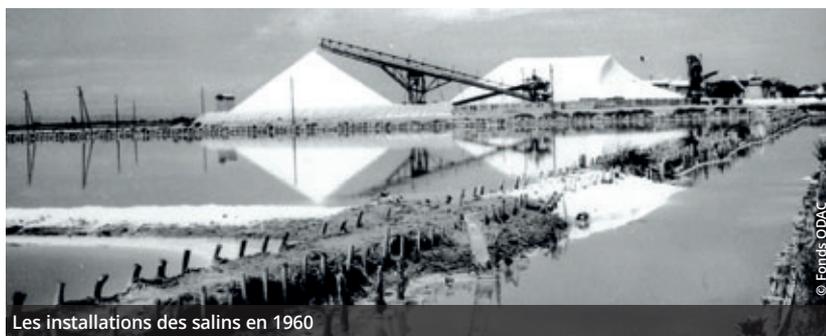
trains (locotracteurs Crochat) sur les voies Decauville en 1927. En 1940, une trentaine d'ouvriers participent à la récolte du sel (appelée également levage). Ils ne sont plus qu'une dizaine après l'arrivée des récolteurs mécaniques (rabots) et ce, jusqu'à la dernière récolte en 1969.

Un savant dans les salins

Les salins de Villeneuve ont été également un lieu d'expérimentations menées par un scientifique montpelliérain, Antoine-Jérôme Balard. En 1826, à partir des eaux-mères du salin de Villeneuve, il découvre le brome, élément chimique utilisé dans la fabrication de nombreux médicaments et dans le domaine de la photographie argentique. Les recherches de Balard permettent de produire des produits chimiques comme le sulfate de soude. A Villeneuve, ce produit est acheminé par charrettes vers l'usine de la Paille (près de la Paillade actuelle). Aujourd'hui, le pôle d'excellence chimie en Languedoc-Roussillon porte son nom, ainsi qu'une école élémentaire de Montpellier.

La fin

Le salin ferme définitivement en 1970, sacrifié sur l'hôtel de la rentabilité. Dans la région, seuls les salins d'Aigues-Mortes et les Salins de Giraud sont maintenus. Pour comparaison, si la production des salins de Villeneuve est d'environ 10 000 tonnes par an, les salins de Giraud en produisent 800 000 tonnes.



Les installations des salins en 1960

Le site est abandonné et confié à la surveillance d'un gardien. En 1992, le Conservatoire du littoral achète l'ensemble des salins. Depuis 2020, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie gère le site. Il œuvre à la connaissance, à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel du site dénommé depuis site des « Salines de Villeneuve-lès-Maguelone ». Une renaissance en quelque sorte.

Lo Portal d'ÒC n°8

L'occitan et le salin

Le **Pesquié** est le nom du tènement acheté par les fondateurs du salin. En occitan, un pesquièr est une mare permanente, un endroit marécageux.

La **Font de Sauze**, traduire : la fontaine du saule. Le salin est approvisionné en eau courante à partir d'un puits situé dans ce tènement.

Le **fangassier** : une table du salin se nomme le Fangassier (de **fanga** en occitan qui signifie boue). C'est un endroit très marécageux.

La **Joncasse**, tènement près du salin (**joncàs** en occitan est un lieu envahi par les joncs, donc marécageux).

La **gabelle**, impôt sur le sel, vient de l'occitan **gabala**, qui signifie taxe.

La **gourgue**, de l'occitan **gorga**, est une conduite d'eau. Dans les salins, les gourgues sont des petits canaux qui relient les pièces d'eau.

La **sagne**, de l'occitan **sanha**, est le petit roseau des marais qui servait à recouvrir la camelle ou à renforcer les cairels.

GRUPE VILLENEUVE, L'AVENIR AVEC VOUS

Par arrêté métropolitain du 01/07/2022, il a été décidé de mettre en application la ZFE. Préalablement, en janvier 2022, seulement 10 maires sur 31 de la Métropole avaient répondu favorablement à cette mise en application anticipée. La majorité, soit 21 maires, ne souhaitaient cette mise en place qu'en 2026. Et pour cause, ils ont laissé à leurs administrés le temps de prendre leurs dispositions pour gérer financièrement cette nouvelle contrainte.

Rappelons que Villeneuve n'est pas un pollueur majeur sur la Métropole. De plus, nous ne disposons pas d'un réseau de transport en commun capable d'absorber une hausse significative des usagers. Pourquoi notre Maire a choisi une application immédiate de la ZFE ? Sans aucune concertation citoyenne annoncée pendant sa campagne...

La majorité municipale a donc fait le choix d'une écologie brutale et punitive, ne tenant pas compte de sa population qui, au sein de la métropole, affiche le plus bas revenu moyen par habitant.

Pourquoi cette écologie punitive, au moment où les prix augmentent globalement et de manière significative ? (Augmentation de la taxe foncière, de l'énergie, des carburants et aliments de première nécessité...)

Pourquoi se plaindre en vidéo du désengagement financier de l'état et paradoxalement embaucher sans se soucier de l'équilibre budgétaire de notre commune ? (ex : souhait d'embaucher un directeur de cabinet qui n'a au final qu'un rôle politique) et ainsi dilapider les réserves financières constituées par l'ancienne municipalité. Comme vous, chers Villeneuvois, nous n'aurons aucune explication.

Les derniers budgets annoncent de nombreux investissements dont la réalisation est sans cesse reportée. Et ceux réalisés ne sont pas globalement prioritaires...

A trop tarder, ces investissements ont subi l'inflation et la hausse des taux bancaires.

Que dire de la gestion des petits trains ? de leur suppression lors des estivales ?

Que penser de la hausse de 10% des frais de personnel sur le dernier budget ?

Que penser de l'entretien de la voirie, de l'aire de camping-car ?

Cette gestion calamiteuse va inéluctablement conduire à une hausse du taux des taxes locales. Alors que ces dernières années, la part communale avait été stabilisée puis réduite durant nos mandats.

Sans transition, nous souhaitons apporter notre soutien à nos ATSEM en grève le 5/09. Elles méritent d'être entendues au vu de l'ensemble des tâches qui leur sont confiées au quotidien. Elles sont indispensables au bon fonctionnement de l'école.

Nous restons à vos côtés et à votre écoute.

L'équipe de Villeneuve l'avenir avec vous
vlmavecvous@gmail.com

GRUPE VLM DÉMOCRATIE CITOYENNE

Bonjour à tous

Nous espérons que la rentrée s'est bien passée pour tous, et que chacun a repris le chemin de ses activités respectives.

Après le COVID, les nombreux incendies de cet été et les problématiques climatiques qui s'imposent à nous tous, il faudra faire preuve ensemble d'efforts intenses pour protéger notre environnement.

Nous restons en attente comme vous tous, de la mise en place des projets de notre commune et des promesses engagées.

Les routes à réhabiliter

Le parking face à INRA afin de dégorgier le village de tous ces véhicules

L'entretien du cimetière à améliorer

L'entretien de notre village et la mise en valeur avec un fleurissement plus soutenu

Le sens de circulation à étudier, et également trouver une solution pour diminuer les embouteillages matinaux répétitifs

L'accès à la plage avec une piste cyclable et piétonnière

Les estivales ont de plus en plus de renommée et donc de succès, nous regrettons que le petit train aux arènes n'ait été remis en place qu'après réclamation des villeneuvois, les nombreux véhicules ont dissuadé beaucoup d'entre nous pour se rendre à ces manifestations.

Nous tenons également à soulever l'envahissement des moustiques qui gâchent nos soirées nocturnes ce problème doit être revu écologiquement afin de trouver un équilibre pour chacun.

En bref nombreux projets qui ne voient toujours pas le jour...

Et pour ceux qui ont été mis en place :

- Augmentation du prix de la cantine ! Une baisse de 1 euro pour la première tranche et très peu pour les autres voire une augmentation. Pourquoi pas 1 euro de moins pour tous ? Surtout que les tranches qui paient le plus sont celles qui alimentent les caisses de la commune par leurs impôts et autres Faire du social oui bien sûr mais dans l'équité !

- Fin de la sectorisation ? Car ce qui a été annoncé par la majorité comme étant une exception va forcément avoir des répercussions les années suivantes... A suivre...

- En ce qui concerne les nouveaux horaires du Groupe de la Poste le rendement est la devise de toute entreprise, les horaires se sont calqués par rapport à la fréquentation du bureau et celle-ci a baissé fortement. Nous savons tous que la société d'aujourd'hui est au numérique et à internet, on parle à présent de terrain dont fera partie la Poste Villeneuvoise et sur lequel les employés tourneront sans qu'il y ait des suppressions d'emplois. Malheureusement la Poste n'est plus ce qu'elle a pu être !

Nous restons disponibles pour vous pour relever des problématiques que vous rencontrez, afin de les transmettre lors des conseils municipaux

Bien à vous

Annie CRÉGUT et Pascale RIVALIÈRE

Entretien avec

Gérald Py,
membre du Syndicat
de chasse à terre



Quel est le calendrier de la saison de chasse 2022/2023 ?

Gérald Py - Le lancement de la saison a eu lieu le 11 septembre dernier dans le département de l'Hérault. Elle s'achèvera le 28 février.

Cette activité est strictement encadrée par la loi : elle est autorisée à raison de trois jours par semaine - le jeudi, le samedi et le dimanche - ; ce qui représente 48 jours de chasse par an.

Notre association, le Syndicat des Chasseurs et Propriétaires de Villeneuve-lès-Maguelone, est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a pour vocation l'organisation de la chasse à terre sur la commune.

La chasse et les chasseurs font l'objet de critiques récurrentes. Comprenez-vous de telles réactions ?

Gérald Py - Nombre de compatriotes assimilent notre passion à une tradition d'arrière-garde fondée sur le simple fait de tuer des animaux. C'est une erreur de penser que notre action se résume à cela.

“ La chasse n'a pas besoin d'être défendue ; elle a besoin d'être expliquée.

Trop souvent, nous faisons l'objet de commentaires négatifs et sommes victimes de contre-vérités démagogiques fortement médiatisées qui ne servent qu'à monter les gens les uns contre les autres.

Pourtant, la chasse durable telle que la pratiquent les membres du Syndicat des Chasseurs et Propriétaires de Villeneuve-lès-Maguelone a une fonction dans une approche écologique moderne de nos territoires. C'est pour cela que nous souhaitons mieux la faire connaître. Comme l'exprime le président de la Fédération Nationale des Chasseurs : « La chasse n'a pas besoin d'être défendue ; elle a besoin d'être expliquée ».

Quel est donc le rôle écologique des chasseurs ?

Gérald Py - Les chasseurs contribuent à la gestion de la faune sauvage et de ses habitats. Dans le cadre de cette mission de service public, ils sont appelés à mener des opérations de régulation de la prolifération de certaines espèces. Il en va ainsi des sangliers. Toujours plus nombreux, ces mammifères omnivores s'aventurent au plus près des villes et détruisent un grand nombre de cultures.

Les chasseurs concourent par ailleurs financièrement aux actions pour la biodiversité et l'éducation à la nature en versant une éco-contribution de 5 € au moment de valider leur permis (l'État apporte une contrepartie du double, soit 10 € par chasseur).

Enfin, ils participent à la protection du milieu. A titre d'exemple, le

Syndicat des Chasseurs et Propriétaires prend régulièrement part aux différentes initiatives destinées à protéger et à valoriser notre environnement (chantiers nature, opérations de nettoyage...). Cet été, il a secouru la faune particulièrement éprouvée par la sécheresse en installant de nombreux points d'eau.

J'ajoute que si le lapin sauvage est présent dans notre commune, ce n'est pas le fruit du hasard. Les chasseurs prélèvent des individus dans des secteurs à forte densité, afin de mieux les répartir et procéder à leur vaccination. L'association participe par la même à la régulation des espèces.

Considérez-vous Villeneuve comme une terre de tradition pour les chasseurs ?

Gérald Py - La chasse fait partie intégrante de l'histoire locale. Des générations de Villenuevois se sont transmis cette passion. Il y a 50 ans, Villeneuve comptait 500 chasseurs pour 2 500 habitants !

Il y a désormais moins de gibier dans notre région en lien avec la diminution des jachères et le développement de l'urbanisation. Cela étant, cette pratique est encore partagée par près de 200 concitoyens ! Nous avons à cœur de faire perdurer cette tradition et de la faire évoluer de façon constructive, pour lui permettre de rester en phase avec notre époque.

— RENCONTRES ET ATELIERS —

Association Education en Harmonie : pour de belles relations en famille

L'association Education en Harmonie propose aux parents et grands-parents des rencontres à thème, ainsi que des ateliers pour permettre une bonne entente et harmonie en famille, grâce à des outils simples, concrets et efficaces d'éducation positive et de communication bienveillante.

Les rencontres à thème : l'autorité, les écrans, la confiance en soi, les émotions...

Les ateliers : un cycle de quatre rencontres en petit groupe, pour échanger et découvrir une nouvelle façon de communiquer basée sur l'écoute et le respect mutuel.

Lors de ces ateliers qui se déroulent à la maison des associations, 8 rue des Colibris, vous allez apprendre à :

- mieux comprendre, grâce aux apports des neurosciences, le comportement des enfants et adolescents pour agir de façon adaptée ;
- mieux faire face à leurs colères et frustrations ;
- favoriser une bonne confiance en eux ;
- poser un cadre ferme et bienveillant ;
- encourager la coopération.

Contact : **Céline Ledoux**,
présidente, 06 77 58 44 96
educationenharmonie@yahoo.com
www.educationenharmonie.com

— PARENTALITÉ —

Permanence de l'Ecole des Parents et des Educateurs

Le Point Ecoute de l'EPE 34 rouvre ses permanences avec deux nouveautés :

- Romain Meiche, psychologue prend le relai de Nathalie Vanic ;
- **les permanences à la Maison de la Solidarité (101, bd des Ecoles) ont lieu désormais le vendredi, de 13h45 à 16h45.**

Le psychologue du Point Ecoute accueille gratuitement et de façon confidentielle les parents d'enfants de tout âge, accompagnés ou non de leurs enfants. Ils peuvent aborder avec lui leurs questionnements, inquiétudes... Des informations relatives au développement et à l'éducation des enfants, de même qu'aux relations au sein de la famille, peuvent également être proposées.

Cette action de soutien à la parentalité est financée par le Département de l'Hérault et soutenue par la Ville de Villeneuve-lès-Maguelone.



Romain Meiche, psychologue

Prise de rendez-vous auprès de
Marine, secrétariat de l'EPE 34 :
04 67 03 43 58
ou contact@epe34.com

— ENFANCE —

Plein de rêves à réaliser

L'association Rêves a de beaux projets, dont l'un à Villeneuve-lès-Maguelone. Et si vous étiez le bénévole dont elle a besoin ?

Vous pouvez également aider la structure à réaliser les rêves d'en-

fants malades en participant à la cagnotte <https://www.helloasso.com/associations/reves/collectes/peuple-solidaire> (les dons sont déductibles fiscalement).

Merci pour eux !



— BOUTIQUE SOLIDAIRE —

La Pépète de Maguelone : un bel élan écologique et solidaire

Les membres de l'association la Pépète de Maguelone vous invitent à venir découvrir sa collection

automne-hiver et vous informent être toujours à la recherche de vêtements et d'accessoires de

mode, afin de leur donner une seconde vie et de contribuer ainsi à un élan écologique et solidaire.

Le local de la Pépète de Maguelone est situé au 13, place de l'Eglise. Les bénévoles de l'association ne sont pas en mesure de vous proposer des heures d'ouverture fixes, en raison des contraintes de chacun. Les horaires (variables donc) sont affichés sur la porte d'entrée du local et diffusés sur le compte Facebook de la Pépète de Maguelone. L'équipe des bénévoles est impatiente de vous accueillir.



Contact : **06 95 89 49 39**
Facebook : **Pépète Maguelone**

— NOUVEAU —

Entraide et Partage Maguelone

Partant du principe que tout individu possède une habileté, des connaissances propres, un savoir-faire, l'association Entraide et Partage Maguelone propose à ses membres de recevoir et d'échanger des services dans un esprit de solidarité.

Les personnes intéressées s'associent pour créer une liste de tout ce qu'elles désirent offrir comme services à la communauté, sans notion d'argent mais sur la base du temps passé.

Ce système permet de développer la confiance en soi, de créer des liens et de sortir de la solitude dans un esprit de convivialité. Il offre également la possibilité aux personnes à faibles revenus d'augmenter leur pouvoir d'achat, tout en encourageant la cohésion et la proximité sociales.

Plus le nombre d'adhérents sera grand, plus les offres seront variées. Soutien scolaire, garde d'enfant, bricolage, gym, jardinage, animaux, elles peuvent concerner tous les

domaines. N'hésitez pas à contacter l'association.

Permanence, le lundi et le vendredi, de 9h30 à 11h30, au 104, rue des Sports.



Contact : **07 61 09 00 47 - epmag34@gmail.com - entraidepartage.com**

— CHANTS ET DANSES —

Fêtes de fin d'année : Cantacigalona sur les starting-blocks

Cantacigalona prépare activement sa participation au **Téléthon qui aura lieu samedi 3 décembre**, ainsi que l'animation des marchés de Noël qui seront organisés localement.

L'association sera également présente lors des événements et/ou manifestations qui lui seront proposés par la Commune.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des activités de Cantacigalona sur son site internet nouvellement créé : <http://cantacigalona.e-monsite.com>



— THÉÂTRE —

Bienvenue aux Zamifous !

Mais qu'est-ce qu'il y a sous le chapeau ? C'est la troupe Les Zamifous ! Fraîchement créée, elle se compose de membres de l'ancienne association Bel'Art, aujourd'hui disparue. Son créneau, c'est le théâtre. Elle prépare un **spectacle pour enfants**, « La magie de l'hiver », qu'elle jouera le **17 décembre prochain**, sur la

scène du théâtre Jérôme Savary. Elle y sera également présente pour Halloween 2023.

La troupe Les Zamifous propose également des ateliers ludiques pour les petits de 10 mois à 3 ans.

Contact :
06 52 13 40 83 - 06 83 85 44 61
leszamifous34@gmail.com



L'association des Zamifous vous propose

Les ateliers ludiques de Sophie



— LIEN SOCIAL —

Emergences, 20 ans déjà !

Emergences fête ses 20 ans, grâce aux Villeneuvois. Pour célébrer ensemble cet anniversaire, l'association vous propose différents rendez-vous :

- **samedi 22 octobre de 10h à 12h**, atelier d'Émergences « Création de cyanotypes » animé par Sylviane Compan ;

- **samedi 22 octobre à 18h30**, chez le luthier Christophe Wagner : « Et si on contait le plaisir ? », contes d'amour, de musique et de vin avec Anne Prost Cossio (participation au chapeau) ;

- **samedi 22 octobre à 20h**, à la Cave de Villeneuve : dégustation de vins ;

- **mercredi 26 octobre à 10h, au Local**, atelier de décoration de mangeoires pour les oiseaux animé par Hodna Bouras (enfants à partir de 7 ans - 8 places - 5 €) ;

- **vendredi 28 octobre à 19h**, au café ludique le 8, apéro-conte avec Kamel Guennoun et Bernard Barbier au violon (entrée 10 €) ;

- **jusqu'au 12 novembre**, à la médiathèque de Métropole George Sand, exposition d'œuvres d'artistes ayant participé aux projets d'Emergences.



Kamel Guennoun

© D.R.

Contact : **Sylviane Compan - 06 80 22 93 24 - emergences34@free.fr**

— CRÉATIVITÉ —

L'Audace des Possibles : une invitation à dessiner ses émotions

Et si vous vous offriez une palette d'outils riche et haute en couleur ? L'Audace des Possibles vous propose des ateliers libres et guidés, animés par Amira Benslimane, art-thérapeute ; un espace dédié à votre créativité à l'aide de moyens artistiques.

Les ateliers pour adultes se déroulent **le mardi de 10h30 à 12h et le mercredi de 19h30 à 21h**, à la maison des associations.

Venez explorer votre imaginaire, dessiner vos émotions pour révéler votre potentiel créatif !

Contact : **07 58 04 32 40**
laudacedespossibles@gmail.com
Facebook : **L'Audace des Possibles**

— SENIORS —

Amitié Villeneuvoise : un club toujours aussi dynamique !

Après des vacances bien méritées, les activités de l'Amitié Villeneuvoise ont repris sur les chapeaux de roue, avec un grand voyage en Alsace, une journée d'animation commerciale et un vide-grenier. En novembre, deux temps forts seront

proposés : une journée au Perthus et un repas dans leur salle située à la maison des associations. En décembre, aura lieu dans cette même salle le traditionnel marché de Noël de l'Amitié et si le centre Bérenger de Frédol est disponible,

l'association y organisera son repas de fin d'année, avec traiteur et orchestre. Bref, de beaux moments de convivialité en perspective !

Contact : **07 60 97 12 14**
lamitievilleneuvoise@gmail.com

— BIEN-ÊTRE —

Pratiquer le Feldenkrais™ avec l'association AGA

La méthode Feldenkrais est proposée localement par l'association Appel du Geste Actuel. Simone Marhuenda, praticienne diplômée de cette méthode, vous propose des séances de mise en forme accessibles à tous. Celles-ci favorisent souplesse et mobilité, pour plus d'aisance au quotidien et dans les mouvements, ajustent la posture, diminuent stress, tensions et problèmes de dos.

La praticienne vous accueille à tout moment ; une séance d'essai gratuite est proposée.

Lieux et horaires :

- le lundi à 17h30 à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau, 8 rue des Colibris
- le jeudi à 18h30 à la halle de sport Gérard Bouisson, avenue de Mireval.



Contact :

09 52 09 32 22 - 06 22 06 23 13
appeldugesteactuel@gmail.com
<http://appel-du-geste-actuel.fr>

— ACTIVITÉ PHYSIQUE —

Gym enfants et adultes avec GV Maguelone

GV Maguelone, propose pour les enfants de 6 à 11 ans, des séances de gymnastique, **le mardi à 17h20** à la halle de sport Gérard Bouisson (salle de gymnastique).

L'association propose également des séances de gym pour adultes, **le mardi à 18h30** à la halle de sport et **le jeudi à 18h30**, à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau. Un choix varié d'activités sont proposés : Pilates, muscu, gym douce ou active...

Elle remercie ses adhérents pour leur fidélité et de leur bonne humeur.

Inscription sur place.



— ACTIVITÉ PHYSIQUE —

Gym et marche nordique pour les seniors avec A.N.A.I.S.

La pratique d'une activité régulière est un élément indispensable pour bien vieillir et maintenir son capital santé.

Depuis plus de quinze ans, l'association A.N.A.I.S. (Association des Nouvelles Activités et Initiatives Sportives) propose aux seniors

villeneuvois des séances de gym et de marche nordique. Bienveillance, bien-être, bonne humeur sont les maîtres-mots de ces activités.

Contact : **Francis Fayd'herbe De Maudave, professeur éducateur sportif spécialisé « gym et marche nordique seniors », 06 73 94 20 59**



— COURSE À PIED —

La nouvelle saison de **Maguelone Jogging**

Maguelone Jogging lance sa nouvelle saison autour de la course sur route, du trail et de la marche nordique.

L'association vous propose des sessions d'entraînement incluant stretching et préparation générale, quel que soit votre niveau, ainsi qu'une école d'athlétisme à partir de 5 ans.

L'activité physique est essentielle au bien-être et à la santé de chacun. N'hésitez pas à venir discuter avec les membres du club, de la pratique sportive la plus adaptée à votre situation.

Avec plus de 230 membres, Maguelone Jogging contribue activement à la vie sociale de Villeneuve-lès-Maguelone.

Contact : www.maguelonejogging.com
07 86 76 02 89



— RANDONNÉE —

Roule Nature : l'accès au sport pour tous



Inscription aux activités : contact@roulenature.org
Renseignements : 06 83 44 69 90 - contact@roulenature.org
<https://roulenature.org>

Roule Nature vous propose de découvrir les sentiers et chemins de Villeneuve-lès-Maguelone et du département, sur la base de randonnées ouvertes à une pratique mixte.

Des FTT (Fauteuils Tout Terrain) et des HAE (Handbikes Tout Terrain) sont mis à disposition des pratiquants en situation de handicap ; des VTT électriques (Vélos Tout Terrain) sont fournis aux pratiquants valides et accompagnateurs.

Les sorties peuvent être programmées tout au long de l'année, sur des parcours de différents niveaux techniques référencés par l'association.

— BADMINTON —

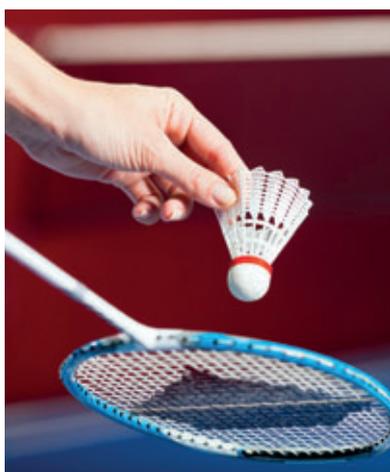
La folie du volant est contagieuse

En cette saison 2022/2023, l'Association Sportive Villeneuve Badminton (ASVB) continue à vous accueillir toujours plus nombreux.

Le « bad », c'est un sport facile d'accès, ludique, 100 % mixte et ouvert à tous : de 7 à 77 ans, hommes, femmes et enfants en compétition ou en loisir. Les membres se retrouvent, en toute convivialité, à la halle de sport, lors de six créneaux horaires enfant/ado/adulte, le mardi, mercredi, samedi et dimanche et lors de soirées et déjeuners à la plage (mode récupération).

Bien sûr, le club poursuit ses sessions d'initiation à l'école Dolto lors des temps périscolaires, pour le plus grand plaisir des enfants.

Et, cette année, deux tournois seront organisés, l'un en décembre, l'autre en mai.



Contact :
<https://www.facebook.com/villeneuvebadmintonasurbadminton.fr>

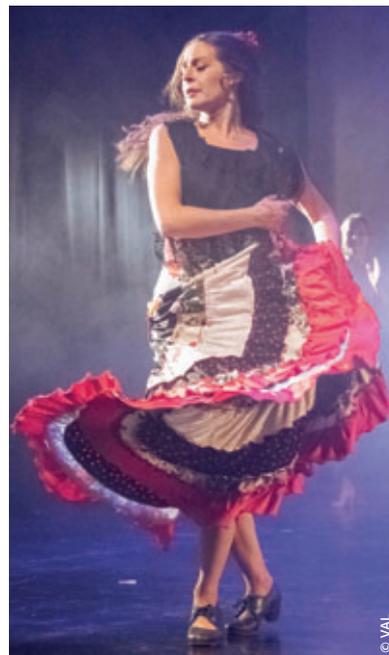
— SPORT ET LOISIRS —

Villeneuve Arts Loisirs : un bel éventail de propositions

L'association VAL propose de nombreux cours pour enfants, adolescents et adultes : danse classique, électro swing, éveil corporel jazz, modern'jazz, contemporain, street dance, cabaret, salsa lady, sévilane, hip-hop, afro jazz, afro kids, yoga yin, Pilates, stretching, gym douce, cuisses abdos fessiers, cross training, step, zumba, kick boxing, poterie, atelier créatif, initiation à la peinture abstraite, au piano, au solfège et à la guitare.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de VAL, dont le siège est situé à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau, 8, rue des Colibris.

Contact : 04 11 75 82 73
<https://villeneuve-arts-loisirs.org/>



— ARTS MARTIAUX —

Le judo éveille et éduque le corps et l'esprit

Francis Fayd'herbe De Maudave, directeur technique et professeur du club de judo de Villeneuve-lès-Maguelone depuis près de vingt ans, a passé la main à Jimmy Lejeune depuis la saison dernière et à Gabriel Ayerbe qui l'accompagne dans l'enseignement. Francis Fayd'herbe reste directeur technique pour deux ou trois saisons,

afin d'assurer le relais dans de bonnes conditions. Muriel et Francis assurent les inscriptions pendant les cours.

A noter également que l'association souhaite reprendre toutes ses activités pendant les vacances scolaires : stages d'automne, d'hiver et d'été.

Contact : Jimmy Lejeune, 07 83 07 65 28 - Francis Fayd'herbe De Maudave, 06 73 94 20 59 - <https://www.judo-maguelone-gardirole.fr> - <https://www.facebook.com/judo.villeneuvelesmaguelone>

AGENDA

Une sélection d'événements à voir, à faire à Villeneuve-lès-Maguelone

Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur www.villeneuvelesmaguelone.fr

> Jusqu'au 28 oct.

Emergences fête ses 20 ans

Lire en p.29

Dès 7 ans

> Tous les vendredis

[de 16h45 à 18h45]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLÉ
GEORGE SAND

Console PS4, PS5 et Switch

Venez vous amuser seul, entre amis ou en famille, sur les consoles de la médiathèque.

Réservé aux abonnés, sur inscription
Tél : 04 67 69 97 17

Tout public

> Du 18 oct. au 12 nov.

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLÉ
GEORGE SAND

Florilèges

Exposition d'artistes ayant participé au projet de l'association Emergences depuis sa création, il y a 20 ans.

Tél : 04 67 69 97 17

Tout public

> Mercredi 19 oct.

[de 9h30 à 16h30]

Ensemble, nettoignons le lido

L'automne est là, les déchets s'accumulent sur le lido après la période estivale. Agissons collectivement pour mettre un petit coup de propre sur nos plages !

Inscription obligatoire : CEN Occitanie
Tél : 04 67 13 88 57

Dès 6 ans

> Mercredi 19 oct.

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLÉ
GEORGE SAND

Jeux de société : spécial années 90

Venez (re)découvrir une sélection de jeux qu'ont connu tous les enfants des années 90.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Tél : 04 67 69 58 00

Public adulte

> Samedi 22 oct.

[de 14h30 à 17h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLÉ
GEORGE SAND

Vous connaissez la nouvelle ?

Ateliers d'écriture animés par Elisabeth Vitielli

Explorez les possibilités offertes par les contraintes de la forme et d'écrire une nouvelle en trois temps. Aucune condition préalable n'est requise, si ce n'est le désir d'écrire et d'apporter son matériel (cahier, crayon, stylo et pourquoi pas tablette ou smartphone...).

Restitution publique des textes créés, le 12 novembre.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

De 6 à 10 ans

> Lundi 24 et mardi 25 oct.

[de 9h à 17h]

MAISON DES SALINES

Stage découverte des P'tits naturalistes en herbe

Devenez un scientifique et faites des expériences pour mieux comprendre la nature. Au programme : « Le monde minuscule des salins » (jour 1) et « Qui y a-t-il dans les salines ? » (jour 2).

Tarif : 40€/stage et par enfant (30€/stage à compter de deux enfants/famille)

Présence sur les deux jours - Prévoir pique-nique, vêtements de terrain, bonnes chaussures, casquette et eau.

Inscription obligatoire : CEN Occitanie
Tél : 04 67 13 88 57

Dès 8 ans

> Mardi 25 oct.

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLÉ
GEORGE SAND

Jeux vidéo : rétro gaming

Venez (re)découvrir une sélection du top des jeux vidéo des années 90.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Tél : 04 67 69 97 17

Tout public

> Mercredi 26 oct.

RÉSERVE DE L'ESTAGNOL

Agissons pour la réserve de l'Estagnol

Chantier de mise en défens de la forêt riveraine. Profitez de ce chantier pour venir découvrir ce site énigmatique du territoire ! Au programme, pose de clôtures au cœur de la réserve pour protéger la ripisylve.

Inscription obligatoire : 04 67 13 88 57



© ONCF

Dès 8 ans

> Mercredi 26 oct.

[de 14h30 à 16h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLÉ
GEORGE SAND

Abricadabroc : spécial Halloween

Découpage, pliage, collage, origami, kirigami, pop-up... De quoi s'occuper les mains et partager un moment de vacances ensemble.

Sur inscription : 04 67 69 97 17



© Médiathèque

De 6 à 10 ans

> Lundi 31 oct.

[de 9h à 16h30]

MAISON DES SALINES

Vampiroween !

Elles dorment la tête en bas, accrochées par les pieds, elles ne sortent que la nuit...Mais qui sont-elles ?

Venez tout découvrir sur les chauves-souris et leurs mystères !

Animation payante

Réservation obligatoire : CEN Occitanie

Tél : 04 67 13 88 57

Tout public

> **Lundi 31 oct.**

[19h]

GRAND JARDIN

Corrid'Halloween

Lire en p.14

Dès 6 ans

> **Mercredi 2 nov.**

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE

GEORGE SAND

Jeux de société : spécial annés 90

Venez (re)découvrir une sélection de jeux qu'on connait tous les enfants des années 90.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Tél : 04 67 69 97 17

Dès 14 ans

> **Samedi 5 nov.**

[de 14h30 à 17h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE

GEORGE SAND

Atelier cyanotype

Animé par Sylviane Compan
- Association Emergences



Pour réaliser un cyanotype, il faut des produits bien choisis, du soleil, de l'eau... et quelques petites astuces que Sylviane Compan vous fera découvrir, afin de créer un magnifique marque-page.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

Dès 6 ans

> **Mercredi 9 nov.**

[de 14h30 à 18h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE

GEORGE SAND

Fabriquer ton badge

Création de badges personnalisés à partir d'images, de dessins, de textes...

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Tél : 04 67 69 97 17

> **Du vendredi 11 au dimanche 13 nov.**

LE CENTRE BÉRENGER DE FRÉDOL ET LA MÉDIATHÈQUE FÊTENT LEURS 30 ANS

Lire en p.12-13

Dès 14 ans

> **Samedi 12 nov.**

[15h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE

GEORGE SAND

Écoutons les nouvelles !

Animé par Elisabeth Vitielli

Lecture des textes créés lors des trois ateliers d'écriture « Vous connaissez la nouvelle ? », ainsi que des extraits d'une sélection de nouvelles primées lors du concours organisé par la médiathèque de 1991 à 2010.

Dans le cadre des 30 ans de la médiathèque et du centre culturel Bérenger de Fré dol.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

Tout public

> **Mercredi 16 nov.**

[de 9h à 16h30]

MAISON DES SALINES

Préparons la prochaine exposition artistique de la Galerie Éphémère

La CEN besoin de vous pour préparer la maison du Saunier. Au programme, peinture et nettoyage !

Inscription obligatoire : CEN Occitanie
Tél : 04 67 13 88 57

De 1 à 4 ans

> **Mercredi 16 nov.**

[10h et 11h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE

GEORGE SAND

Plouf !

Spectacle par la Cie Pieds Nus dans les Orties



Une baignoire. De l'eau. Du savon. Un canard en plastique. C'est le moment du bain, le moment des grandes aventures. Plouf ! est un voyage au pays de l'eau, rythmé par la musique des jeux de deux enfants. Mais les jeux dans le bain, ça éclabousse, et l'imaginaire va déborder tout autant que l'eau ! Dans le cadre de Festi-Petits Sur inscription : 04 67 69 97 17

A partir de 9 ans

> **Samedi 19 nov.**

[20h30]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Chœur de moqueur Frédéric Fromet

Musique Satirique



L'artiste est connu pour ses musiques humoristiques et satiriques qu'il chante dans l'émission « Par Jupiter » sur France Inter. Moqueur envers les chanteurs, les frimeurs, les rappeurs, les pleurnicheurs, les rockeurs, les magouilleurs, les teufeurs, les pollueurs, les chuchoteurs, les aboyeurs, les serial killers, les enfants de chœur, les rimes en « eur », et ta sœur ! Ce spectacle est réservé à qui apprécie la moquerie dans la joie et la bonne humeur. Parce que la moquerie, c'est la vie.

Résa : villeneuvelesmaguelone.fr

Tél : 04 67 69 58 00

De 18 mois à 4 ans

> **Mercredi 23 nov.**

[10h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE

GEORGE SAND

Danse avec Bernie

Une lecture animée du livre géant, « Danse avec Bernie » de Janik Coat

Le héros des petits, l'ours Bernie, nous entraîne dans la danse ! Au fil des pages géantes, on explore peu à peu des gestes du quotidien, des

sensations, on prend conscience de son corps et on finit... par une danse !

Séance animée par la médiathèque Gaston Baissette de Mauguio Dans le cadre de Festi-Petits Sur inscription : 04 67 69 97 17

Dès 3 ans

> Mercredi 23 nov.

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE GEORGE SAND

Jeux de société

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Tél : 04 67 69 97 17

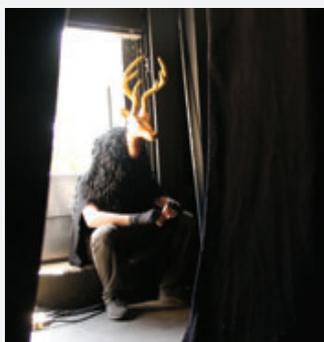
Tout public

> Samedi 3 déc.

[19h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Adrénaline ! et Le Skeleton Band



Venez découvrir ou redécouvrir la pièce participative de la Cie Les Nuits Claires. Adrénaline ! est une ode au sport de combat qui poétise cette pratique, la décale parfois, mais aussi interroge sur le genre. Cette création unique mêle des comédiens professionnels et des boxeurs amateurs venant notamment au club de boxe de Villeneuve. Elle intègre leur parole et se nourrit de leurs expériences. Une manière de célébrer la boxe, ses gestes, mais aussi ce qui s'y joue. Et de mettre en avant des hommes et des femmes qui apprennent, grâce au code du sport, à se battre avec fougue et respect.

À 20h30, la soirée continue avec Le Skeleton Band. Après la sortie de leur cinquième album « Aux

cavaliers seuls », retrouvez le groupe pour un live immersif. Le Skeleton Band puise ses inspirations dans le folk, le post-rock et la musique latine quand l'humeur se fait plus chaude.

Soirée gratuite sur réservation : villeneuvelesmaguelone.fr Tél : 04 67 69 58 00

De 6 mois à 3 ans

> Mercredi 7 déc.

[10h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE GEORGE SAND

Bébés lecteurs

Comptines, lectures d'albums et chansonnettes

Pour les tout-petits accompagnés de leurs assistante maternelle ou de leurs parents.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

Tout public

> Jeudi 8 déc.

[20h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Concert de chœurs

Par le Conservatoire de musique de Montpellier

À l'occasion de la célébration des 60 ans de la mort de Francis Poulenc, l'ensemble vocal féminin, les classes de direction de chœur, d'orchestre et de musique de chambre proposent « Les litanies à la Vierge noire » pour chœur de femmes et petit ensemble instrumental.

Entrée libre sur réservation : villeneuvelesmaguelone.fr Tél : 04 67 69 58 00

> Les 9, 10 et 11 déc.

GRAND JARDIN ET CENTRE BERENGER DE FREDOL

Fête de Noël

Lire en p.14

> Samedi 10 déc.

[18h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Manade Orchestra

Cie Les Nuits Claires / Cie Soudures Urbaines

Performance participative et numérique

Manade Orchestra rassemble

autour d'un patrimoine local immatériel, des acteurs culturels, sportifs, associatifs, institutionnels, et des citoyens de tout âge pour un concert participatif et numérique. Il s'appuie sur un dispositif numérique qui utilise la matière sonore, textuelle et audiovisuelle des citoyens prélevées en amont, par les artistes. Le dispositif de captation se déplace sur les lieux choisis en lien avec la pratique taurine - ou dans la cité, tel que le marché, afin de récolter une diversité de regards sur ce sujet.

Entrée libre sur réservation : villeneuvelesmaguelone.fr Tél : 04 67 69 58 00

Dès 3 ans

> Mercredi 14 déc.

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE GEORGE SAND

Jeux de société

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Tél : 04 67 69 97 17

Tout public

> Mercredi 14 déc.

[19h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Les Tartines de Bérenger #21

Pour cette seconde tartine de la saison, retrouvez un spectacle musical où vous savourerez les calembours d'un célèbre chanteur français, sur des arrangements inédits (de la pompe au rap des vignes). Des invités surprises vous attendent pour une soirée Tartine à vous en lécher les babines !

villeneuvelesmaguelone.fr Tél : 04 67 69 58 00

Tout public

> Samedi 17 déc.

[14h30]

CENTRE BERENGER DE FREDOL

Bal avec l'orchestre Les Triplettes

Proposé par le CCAS et l'association Manalia

Entrée gratuite - Collation et boisson offertes aux participants

Tél : 04 67 69 04 04

VILLENEUVE - LES
- MAGUELONE

FÊTE LES
30 ANS!
DU CENTRE

CULTUREL
BÉRENGER
DE

FRÉDOL
DU 11 AU

13 NOVEMBRE
2022

informations et réservations au 04 67 69 58 00
www.villeneuvelesmaguelone.fr

Entrée libre

